

## Compte rendu de la 3ème séance de la Consultation citoyenne du vendredi 24 février (19h30 - 22h00)



### Transport et mobilité

Quelles alternatives au « tout voiture » ?



À cette conférence/table ronde étaient présents six invités, quatre membres du comité consultatif du fonctionnement participatif dont une élue, un élu et quatre tholoméens-ne-s.

#### Résumé des interventions

**Mme Mathilde Vervust**, institutrice, et **deux écolières** ont présenté l'expérience "**Pédibus**", menée en juin 2022 à Saint-Jean à l'initiative des élèves de la classe de CM1/CM2. Le projet a été exposé par les élèves au comité EJS et a reçu le soutien de la mairie, qui a réalisé des fauchages pour sécuriser les itinéraires, notamment en bordure de route. Après un test effectué par les élèves de la classe de CM1/CM2, l'expérience a été proposée à l'ensemble des élèves de l'école primaire (6 ans et plus). Le matin du 30 juin, environ soixante enfants, encadrés par une vingtaine d'accompagnant-e-s (enseignant-e-s, ATSEM et parents volontaires), se sont donc rendu-e-s à l'école à pied, suivant trois itinéraires (lignes), au départ de de Chez Beroud, de Romblaz et des Syords.

L'expérience, qui sera proposée à nouveau cette année dès le retour de la belle saison, a été très positive : adultes et enfants ont été heureux-euses de partager des moments de convivialité en plein air lors du trajet. Les enfants ont émis le souhait de réitérer l'expérience et peut-être même un aller-retour. Certain-e-s ont évoqué la possibilité de venir à l'école à pied ou à vélo, même seul-e-s. Les institutrices ont également constaté un bénéfice au niveau de l'attitude des écolier-ères, plus calmes et disponibles dès leur entrée en classe.

Un regret a toutefois été émis concernant le fait que sur diverses portions il n'y avait pas d'autre choix que de marcher sur la route. La principale problématique relevée concerne donc la sécurité, les routes étant parfois étroites et très fréquentées.



**M. Valentin Champion**, par visio-conférence, a présenté **Mobicoop**, une coopérative SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) développant des projets (y compris des plateformes internet et des applications mobiles) ayant comme objectif le développement du covoiturage ([www.mobicoop.fr](http://www.mobicoop.fr)) et de formes de mobilité solidaire ([www.resosolidaire.fr](http://www.resosolidaire.fr)), ainsi que la réhabilitation de l'auto-stop en toute sécurité ([www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)).

Mobicoop travaille avec des entreprises privées et des collectivités publiques, auxquelles elle propose plusieurs services à la demande, selon les besoins : diagnostics, accompagnement pour des campagnes de communication, animation d'événements etc. En chiffres, cela donne : 1'200 communes, départements et régions (parmi lesquelles par exemple la Région Rhône-Alpes Auvergne) ; 500'000 utilisateurs ; 1'120 sociétaires ; 30 salariés.

Plateforme de covoiturage : <https://movici.auvergnerhonealpes.fr>

Le réseau **Proxim'iTi** a été présenté par son directeur, **M. Matthieu Vuillet**. Proxim'iTi, créé en 2013, est un Syndicat Mixte de quatre communautés de communes (SM4CC) : la C.C. Arve et Salève, la C.C. Le Pays Rochois, la C.C. Faucigny Glières et la C.C. des 4 Rivières. Il dessert, notamment par le déploiement de services de transport en commun (12 lignes régulières), de transport scolaire et de location de vélos, un territoire comprenant 35 communes et environ 95'000 habitants.

Le réseau développe actuellement son offre de « transport à la demande », ayant pour vocation de se rendre dans les zones non desservies par les lignes régulières. L'élargissement de l'offre de stationnement et de location de vélos (PROXIVELO) à l'ensemble du territoire est également à l'étude (par exemple, une nouvelle antenne devrait prochainement être installée à Pont de Fillinges). L'une des missions du syndicat est en effet de promouvoir les mobilités douces : location de vélos, covoiturage, auto-partage etc.

La commune de Saint-Jean-de-Tholome est desservie par une ligne régulière (ligne K : Fillinges-Bonneville), en service du lundi au samedi, hors jours fériés, trois fois par jour. La ligne est très peu utilisée. Proxim'iTi envisage de ne plus desservir la commune de Saint-Jean à partir du mois de septembre prochain et de remplacer cette offre par le service de « transport à la demande » (sur réservation). M. Vuillet fait remarquer le coût important qu'implique le maintien d'une ligne régulière et la difficulté à trouver le bon équilibre, entre l'exigence de garantir un service public et le poids du coût engendré, notamment lorsque ce service est peu utilisé. Une réflexion a été initiée sur la possibilité d'ouvrir les transports scolaires à d'autres publiques (notamment les professionnels), à l'horizon 2024.

**Mme Marie X. et M. Olivier Ertz** présentent l'Antenne **Association Mobilité Douce Chablais (AMDC) - Pays d'Évian**, dont ils sont membres actifs. L'association est née en 2019 et est gérée par des bénévoles (environ 140). Elle a plusieurs antennes. L'antenne Pays d'Évian, dont ils font partie, est engagée dans la concertation citoyenne voulue par la municipalité d'Évian-les-Bains pour son plan de mobilité douce. Mais aussi d'autres thèmes sont développés : charte du bien se déplacer à Évian, charte de guidage des piétons aux abords des chantiers, atelier vélo participatif ((re)mise en selle, réparation, fabrication, etc.), application citoyenne de cartographie des problèmes quotidiens de mobilité active.

La contribution de l'association à l'élaboration des politiques publiques locales en termes de mobilité – rendue possible par la volonté des pouvoirs publics (dans le cas précis, la municipalité d'Évian) d'ouvrir des espaces de concertation et de participation citoyenne – concerne essentiellement l'émergence et la valorisation du point de vue de l'utilisateur. À ce sujet, deux questions se posent : (1) Comment susciter et encourager l'engagement citoyen dans ces espaces de concertation, comment mobiliser les citoyen-ne-s pour les faire participer ? (2) Jusqu'à quel point la parole et le point de vue des citoyen-ne-s, qui émerge dans les différentes instances participatives, sera pris en compte par les décideurs politiques dans leurs arbitrages et décisions ?

**Mme Marie-Claude Chappuis** nous présente ensuite le travail effectué par l'Association Chloro'fill (chlorofill.fr), dont elle est présidente. L'association, créée en 2008, a comme buts statutaires « la promotion et le développement d'actions en faveur de l'environnement, du développement durable et de l'écocitoyenneté, plus particulièrement sur le territoire de la communauté de communes des 4 rivières ». Avec d'autres associations, elle est à l'origine du Collectif Alter'Mobil, né en 2017, qui se propose de « réfléchir à des alternatives au tout-voiture ».

Les actions de Chloro'fill visent notamment la pérennisation et le développement de l'offre de transports publics, ainsi que le développement de pistes cyclables à l'échelle des enjeux actuels en termes de mobilité dans la CC, à travers le dialogue avec les élu-e-s, le développement de schémas cyclables pour la région ou encore la promotion ou l'organisation d'événements ouverts à la population (par exemple l'organisation chaque année d'une fête du vélo).

Le tour de table se termine par la présentation d'**Illicov** (Programme CEE covoiturage - Mobilité territoire peu dense) par **Mme Chloé Gautrais** (commune des Viuz-en-Sallaz et de Saint-Jeoire).

Viuz et Saint-Jeoire ont été labellisées "Petites Villes de demain" depuis décembre 2021. Il s'agit d'un programme national visant à aider les petites villes de moins de 20'000 habitants à élaborer leurs projets de revitalisation (commerces, équipements et service publics, logements, mobilité, etc.). Mme Gautrais, architecte, a été chargée de missions "Petites villes de demain", en poste partagé entre les deux communes.

Illicov travaille actuellement sur la mise en place de « lignes de covoiturage », essentiellement destinées aux « actifs », qui fonctionneraient comme des lignes de transports en commun (horaires fixes et arrêts), garantissant également le retour. Le projet de covoiturage est accompagné par une plateforme internet ([www.illicov.fr](http://www.illicov.fr)). Une première expérimentation est prévue entre avril et juin 2023.